Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212200612-20261029-20261001-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GLOMEL

République Française

Département des Côtes d'Armor

Membres du Conseil Municipal		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Nombre de votants
15	15	15
Date de la convocation		
22 octobre 2026		

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GLOMEL

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-neuf octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GLOMEL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Bernard TRUBUILT, Maire.**

Présents : Bernard TRUBUILT (Maire), Eléonore KOGLER, Thierry CHEVALHIER, Marguerite GUYOMARD (Adjoints), Alain JOUAN, Martine TRUBUILT, Christophe LE DANTEC, Roger PERROT, Christine ROBIC, Pascal LE GALL, Catherine LE ROY, Kévin PEURON, Laura GOHIN.

Absences excusées : Emilie CALLEWAERT (pouvoir à Eléonore KOGLER), Armelle RENAULT (pouvoir à Laura GOHIN)

Secrétaire de séance : Pascal LE GALL

2026/10/01

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 AOÛT 2026

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire rappelle que le projet de procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 27 août 2026 a été adressé aux conseillers municipaux par courriel du 23 octobre 2026 et soumet son approbation au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 27 août 2026.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212200612-20261029-20261001-DE

****

Certifié exécutoire par Bernard TRUBUILT, Le Maire,
Ainsi délibéré, les jours, mois et an cités ci-dessus.

Le registre dument signé.
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance, **Le Maire,**

Pascal LE GALL **Bernard TRUBUILT**

Affiché en Mairie le 06/11/2026
Transmis en Préfecture le 12/11/2026